

## Kapitel 1 Allgemeines

### 1.1 Geltungsbereich

Dieses Reglement gilt für die Organisation des SwissArchery - Team Cups 3D. Ziel ist es, Bogenschiessen als medienwirksamen Mannschaftssport zu fördern.

### 1.2 Geschlechterneutralität

Die Bezeichnungen Teilnehmer, Schützen, Master usw. sind vom WA-Reglement sinngemäss übernommen worden und haben sowohl für die Damen als auch die Herren die gleiche Bedeutung.

### 1.3 Organisation

- <sup>1</sup> Der SwissArchery Team - Cup wird von einem Mitgliedsverein mit Unterstützung der SwissArchery organisiert. Der Team-Cup findet in einem Zeitraum von etwa zwei Monaten bezogen auf das Datum der Schweizer Einzelmeisterschaften 3D statt
- <sup>2</sup> Die organisatorischen Bestimmungen des Schweizer Turnierreglements sind anzuwenden, soweit dieses Reglement nichts anderes vorsieht.

## Kapitel 2 Teilnahme

### 2.1 Teilnahme

- <sup>1</sup> Die Teilnehmer müssen Inhaber einer gültigen Lizenz der SwissArchery sein und in einer der offiziellen Team Cup - Kategorien schießen.

## Chapitre 1 Généralité

### 1.1 Application du règlement

Le présent règlement s'applique à l'organisation de la Coupe suisse par équipe 3D. L'objectif est de favoriser l'image du tir à l'arc comme sport d'équipe et de promouvoir nos activités auprès des médias.

### 1.2 Neutralité des sexes

Les dénominations participants, tireurs, Masters etc ont été reprises conformément au sens du règlement WA et ont pour les femmes et pour les hommes la même signification.

### 1.3 Organisation

- <sup>1</sup> La Coupe suisse est organisée par un club membre de la SwissArchery, avec le soutien de celle-ci. Elle a lieu en principe dans une plage d'environ deux mois en fonction de la date des championnats suisses.
- <sup>2</sup> Les dispositions du Règlement suisse des Tournois concernant l'organisation s'applique, sous réserve de disposition contraire du présent règlement.

## Chapitre 2 Participation

### 2.1 Participations

- <sup>1</sup> Les archers titulaires d'une licence de la SwissArchery en cours de validité peuvent participer. Ils doivent tirer dans une des catégories

- <sup>2</sup> Die Klubs können beim Veranstalter ein oder mehrere Teams zu je drei Bogenschützen einschreiben. Die SwissArchery-Mitgliederausweise dieser drei Schützen müssen alle auf diesen Klub ausgestellt sein.
- <sup>3</sup> Mannschaften können nach Geschlechtern gemischt werden.
- <sup>4</sup> Ein Bogenschütze darf nur in einer einzigen Mannschaft teilnehmen.

## 2.2 Kategorie und Disziplinen

- <sup>1</sup> Zugelassen sind die Disziplinen Barebow, Bowhunter und Longbow.
- <sup>2</sup> Es gibt zwei Altersklassen, die wie folgt bezeichnet werden:
  1. Jugendliche bis U21
  2. Elite ab U18
- <sup>3</sup> Der SwissArchery - Team Cup 3D wird in der Schiessart 3D ausgetragen.
- <sup>4</sup> Longbow und Bowhunter schießen in der gleichen Kategorie.

## 2.3 Anzahl Mannschaften

- <sup>1</sup> Pro Kategorie "Elite" sind maximal acht und pro Kategorie "Jugendliche" sechs Teams zugelassen. Wenn eine Kategorie nicht voll besetzt ist, kann der Veranstalter die freien Plätze einer anderen Kategorie zuweisen.
- <sup>2</sup> Der Zentralvorstand kann die maximale Anzahl der Teams anpassen, wenn Platz und Organisation dies erlauben. In diesem Fall muss die maximale Anzahl der Teams spätestens einen Monat vor dem Wettbewerb veröffentlicht werden. Ohne entsprechende Veröffentlichung gilt dieses Reglement.

## 2.4 Teilnahmebeschränkung

officielles.

- <sup>2</sup> Les clubs inscrivent des équipes de trois archers auprès de l'organisateur. Les archers doivent être du même club, la licence fonde l'appartenance à celui-ci.
- <sup>3</sup> Les équipes peuvent être mixtes.
- <sup>4</sup> Un archer ne participer que dans une seule équipe.

## 2.2 Catégorie et divisions

- <sup>1</sup> Seule les divisions arc nu, instinctifs et arcs longs sont admises.
- <sup>2</sup> Seulement deux classes d'âges sont exploitées. Elles ont les dénominations suivantes :
  1. Jeunes jusqu'à U21
  2. Élites dès U18
- <sup>3</sup> La Coupe suisse par équipe 3D se déroule uniquement en discipline 3D.
- <sup>4</sup> Les arcs longs et les arcs instinctifs tirent dans la même catégorie.

## 2.3 Nombre d'équipes

- <sup>1</sup> Le nombre d'équipes maximales est de huit pour la catégorie "Élite" et six pour la catégorie "Jeunes" pour chaque division. Si une catégorie est sous représentée, l'organisateur à la possibilité d'attribuer le quota disponible à une catégorie complète.
- <sup>2</sup> Le Comité central peut adapter le nombre maximal d'équipe si la place et l'organisation le permet. Le nombre maximal d'équipe doit être publié au plus tard un mois avant la tenue de la compétition. À défaut de publication, le présent règlement s'applique.

## 2.4 Sélections des équipes

Wird die maximale Anzahl Teams in einer Kategorie überschritten, werden vom Veranstalter diejenigen Schützen mit den besten Resultaten während eines offiziellen SwissArchery Turniers zugelassen. Dies wird allen Interessierten bis spätestens zwei Wochen vor dem Wettkampf bekanntgeben.

## Kapitel 3 Programme

### 3.1 Programm

- <sup>1</sup> Das Programm ist wie folgt:
  1. Qualifikation auf einem Parcours von 18 Scheiben.
  2. Verteilung der Gruppe an Hand der Qualifikationen.
  3. Finale auf einem Parcours mit 3 Scheiben.
  4. Je 2 Pfeile / Scheibe.
- <sup>2</sup> Der Zeitplan der Finale wird den Mannschaften jeder Gruppe mitgeteilt.
- <sup>3</sup> Die Matche werden auf einem Parcours von drei Scheiben, auf verschiedene Distanzen und Grössen geschossen-
- <sup>4</sup> Bogenschützen der einzelnen Teams werden auf die Scheiben verteilt. Die Finale werden nach dem gleichen System wie die Qualifikationen geschossen.

### 3.2 Qualifikation

- <sup>1</sup> Die Qualifikation basiert auf den Resultate der Bogenschützen im Qualifikationsparcours. Der Qualifikationsparcours besteht aus 18 Scheiben mit fünf Bogenschützen pro Scheibe. Die Bogenschützen werden auf die Gruppen verteilt und dürfen nicht aus der gleichen Mannschaft sein.
- <sup>2</sup> Die Summe der Resultate der drei Bogenschützen gibt das Resultat des Teams. Das Resultat der Mannschaft ergibt den Rang. Bei Punktgleichheit entscheiden die geschossenen 11er Punkte.

Si le nombre maximal d'équipe est atteint dans une catégorie, l'organisateur inscrira les équipes ayant obtenu le meilleur score lors d'un tournoi SwissArchery. Il communiquera à toutes les équipes inscrites si elles sont admises ou refusées au moins deux semaines avant le début de la compétition.

## Chapitre 3 Programme

### 3.1 Programme

- <sup>1</sup> Le programme du tournoi est le suivant :
  1. Qualification sur un parcours de 18 cibles.
  2. Répartition en groupe en fonction des qualifications.
  3. Finale sur un parcours de 3 cibles.
  4. 2 flèches / cibles.
- <sup>2</sup> Les horaires des finales sont annoncés aux équipes tirant dans le groupe.
- <sup>3</sup> Les finales seront tirées sur un parcours de 3 cibles, de distances et de tailles différentes.
- <sup>4</sup> Les archers de chaque équipe sont répartis sur les cibles. Les tirs se déroulent selon le même système que pour les qualifications.

### 3.2 Qualification

- <sup>1</sup> Les qualifications se basent sur les résultats des archers effectués sur le parcours de qualification. Le parcours de qualification est composé de 18 cibles avec cinq archers par cible. Les archers sont répartis dans les groupes et ne doivent pas être de la même équipe.
- <sup>2</sup> La somme des résultats individuels des trois archers donne le résultat de l'équipe. Le résultat de l'équipe donne son rang. En cas d'égalité, le nombre de onze (11) tirés départage les équipes.

### 3.3 Finalphase

- <sup>1</sup> Die Teams werden auf Grund der Qualifikation für die Finalphase in neue Gruppen gemäss den Rängen 1 - 4 für Gruppe 1 und 5 - 8 (5 - 6) für Gruppe 2 usw. eingeteilt.
- <sup>2</sup> Die Gruppen werden auf die 3 Scheiben des Finalparcours verteilt. Nur ein Bogenschütze aus dem gleichen Team ist pro Scheibe erlaubt. Sie schießen auf alle Scheiben.
- <sup>3</sup> In der Finalphase schießen die Teams der Gruppe 1 unter sich die Finalränge 1 bis 4 aus, diejenigen der Gruppe 2 die Finalränge 5 bis 8 (6). Bei mehr als acht zugelassenen Teams gilt dieselbe Prozedere für die weiteren Gruppen.
- <sup>4</sup> Die Gesamtpunktzahl der Mannschaft auf den Parcours von drei Scheiben bestimmt den Rang des Teams in der Gruppe.

## Kapitel 4 Auszeichnungen

Die Sieger erhalten den Titel des Schweizer Mannschaftsmeister. Pro Disziplin und Altersklasse wird ein Wanderpreis abgegeben. Dieser bleibt im Besitz der Sieger, wenn er 3 (drei) Jahre in Folge gewonnen worden ist. Die SwissArchery ist für die Bereitstellung der Preise und die Titelvergabe verantwortlich.

## Kapitel 5 Schlussbestimmungen

### 5.1 Änderungen dieses Reglements

Änderungen dieses Reglements müssen bei der Ausschreibung des Turniers ausdrücklich erwähnt werden.

### 5.2 Inkraftsetzung

Dieses Reglement wurde vom Zentralvorstand am 29.04.2017 in **Ittigen** genehmigt und ersetzt alle früheren Versionen. Es tritt ab sofort in Kraft.

### 3.3 Phase finale

- <sup>1</sup> Pour la phase finale les équipes sont réparties dans un nouveau groupe selon les résultats de la qualification. Pour le groupe 1, les rangs 1 à 4, pour le groupe 2, les rangs 5 à 8 (5 à 6) et ainsi de suite.
- <sup>2</sup> Les groupes sont répartis sur les 3 cibles du parcours final. Seul un archer de la même équipe par cible est autorisé. Ils tirent toutes les cibles.
- <sup>3</sup> Lors de la phase finale, les équipes tirant dans le groupe 1 s'affrontent pour déterminer les places 1 à 4 du classement final. Les équipes tirant dans le groupe 2 s'affrontent pour les places 5 à 8 (6) du classement final. Il en va de suite pour le groupe suivant en fonction du nombre d'équipes autorisées.
- <sup>4</sup> Le total des points obtenus par chaque archer de l'équipe sur le parcours de 3 cibles détermine le rang de l'équipe dans le groupe.

## Chapitre 4 Distinctions

Les équipes gagnantes obtiennent le titre de champions suisses par équipe. Un challenge par division et classe d'âge sera émis. Celui reste la propriété du gagnant s'il a été remporté trois (3) années consécutives. SwissArchery est en charge de fournir les distinctions et d'assurer la justesse et la garantie du titre attribué.

## Chapitre 5 Dispositions finales

### 5.1 Modification du règlement

Des modifications de ce règlement doivent être annoncées explicitement au moment de l'inscription du tournoi.

### 5.1 Entrée en vigueur

Le présent règlement a été rendu définitif par le Comité Centrale le 29.04.2017 à **Ittigen** et remplace tous les versions antérieures. Le règlement entre en vigueur tout de suite.

